Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 4 (1855-1858)

Artikel: Mouvement de l'hôpital pourtalès pendant l'annéee 1857
Autor: Cornaz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-87936

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOUVEMENT

DE L'HOPITAL POURTALÈS

PENDANT L'ANNÉE 1857.

Par le Dr Cornaz.

Aux 40 malades qui restaient en traitement le 1er janvier 1857, sont venus s'en ajouter 450 nouveaux pendant l'année ; total 490 : sur ce nombre 38 étaient encore dans nos salles, au 31 décembre, ce qui nous donne, pour 1857, 452 malades sortants, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici.

De ces 452 personnes, 319 appartenaient au sexe masculin, et 133 au sexe féminin :

137 étaient Neuchâtelois ;
214 Suisses d'autres cantons (106 Bernois, 39 Vaudois, 16 Fribourgeois, 15 Argoviens, etc.);
47 Allemands (dont 22 Wurtembergeois et 10 Badois) ;
31 Italiens (dont 30 Sardes), et
23 Français ;

c'est-à-dire qu'avec 27 malades de plus qu'en 1856, nous constatons une diminution de 23 Neuchâtelois, tandis que les autres Suisses ont justement présenté une augmentation de 23, ce qui donne, somme toute, précisément le même chiffre total de Suisses, pendant que

les étrangers ont une augmentation de 27 : ce fait trouve sans doute sa raison d'être dans nos travaux de chemins de fer, et avait déjà produit, en 1856, une augmentation dans le nombre des étrangers, et une diminution dans celui des Neuchâtelois ; voici du reste les chiffres successifs des années 1855, 1856 et 1857 :

	1855	**1856**	**1857**
Neuchâtelois	174	160	137
Suisses d'autres cantons	195	191	214
Allemands	30	37	47
Italiens	3	25	31
Français	16	11	23
Anglais	0	1	0
Totaux	418	425	452

Il ressort, en revanche, de ces chiffres, que nous avons pu soigner davantage de malades pendant l'année 1857, que pendant l'une ou l'autre des deux précédentes ; la moyenne de séjour de chaque malade, du jour de son entrée à celui de la sortie (compris), a été de 38 j. $^{28}/_{100}$ (en tout 17,303 journées) ; d'un autre côté, le nombre de journées de l'année ayant été de 17,109, nous avons eu, l'un dans l'autre, 46,87 malades par jour, avec un effectif de 50 lits.

De nos 452 malades, 383 nous ont quitté guéris, 29 améliorés, 14 incurables, et 26 sont morts (c'est-à-dire 1 sur 18, ou 5,75 p. %.)

Sur ces 452 malades, 203 étaient du domaine de la pathologie interne et 249 de celui de la chirurgie.

Le nombre des opérations de quelque importance a été de 33, à savoir : 1 extirpation de loupe siégeant au

cuir chevelu; 11 opérations de chirurgie oculaire, à savoir : une double opération d'entropion, une extraction de corps étranger implanté dans la cornée, trois pupilles artificielles, une dilacération de la capsule cristallinienne, une extraction linéaire de cataracte, et quatre extractions par kératotomie supérieure; 1 arrachement de polypes des fosses nasales; 1 chéïloplastie ou réparation partielle des deux lèvres; 1 extirpation de goître; 1 myotomie sous-cutanée du sterno-cléïdo-mastoïdien; 1 résection d'un enchondrôme des côtes; 1 excision d'un squirrhe du rectum; 1 double opération d'hydrocèle par injection de chloroforme; 1 double opération de varicocèle par le procédé de Vidal (de Cassis); 1 réduction de hernie inguinale par le taxis; 2 herniotomies, toutes deux suivies de succès, malgré des conditions très-défavorables; 2 réductions de luxation de l'humérus; 1 amputation du bras; 2 de la cuisse; 4 désarticulations d'un doigt, et 1 d'un orteil; sans parler de nombreuses autres opérations, telles qu'extirpation de séquestre, réunion de plaies par suture, incisions, avulsions d'ongles, etc.

Disons aussi que nous avons continué à pratiquer des vaccinations sur les malades et cela avec des résultats satisfaisants, dont l'utilité s'est montrée quand 3 cas d'affections varioleuses ont dû être soignés dans nos salles: 97 fois la vaccination a réussi.

Nous avons groupé les maladies observées à l'hôpital d'une manière analogue à celle des deux précédentes années, tant pour faciliter des comparaisons, que parce qu'il nous semble que cette classification est la plus simple, alors même que dans la pratique elle présente bien ses difficultés.

Affections générales.

Quatre-vingt-six malades, dont 73 guéris, 3 améliorés, 2 incurables, et 8 morts; 2 subirent une opération.

Trois *varioles* ou *varioloïdes*, toutes trois de Neuchâtel, et l'une confluente, sont les représentants de notre petite épidémie bénigne, qui coûta pourtant la vie à un malade en ville; les trois en question guérirent, et ne communiquèrent la maladie à personne, grâce à nos revaccinations.

Un cas de *varicelles*, également de Neuchâtel.

Deux *érysipèles*, dont un chez une femme âgée, porteuse d'un squirrhe indolent du sein, que nous ne jugeâmes pas convenable d'opérer.

Trois *anthrax*: deux de ces malades ont prolongé leur séjour pour des complications de leur état.

Trois *fièvres intermittentes*, dont 2 tierces et 1 quotidienne, la dernière, de Neuchâtel même, en décembre; les tierces, une de Bôle, en mai, l'autre contractée en Algérie, en mars; toutes 3 furent rapidement guéries par la quinine.

Deux *dysenteries*, l'une, ancienne, de Serrières, l'autre, de Fontaines, toutes deux guéries. Il s'en présenta aussi une, chez un malade en traitement pour une grave contusion de la hanche.

Vingt-sept *fièvres typhoïdes*, (ou plutôt 30, en y réunissant les cas survenus dans nos salles), dont 4 seulement terminées par la mort; 18, sans complications, ont toutes été guéries; 2 bronchites aiguës, 1 bronchite capillaire, 2 pneumonies (l'une accompagnée de perforation de l'intestin, qui a causé la mort, et l'autre, également mortelle, d'une suppuration d'un goître),

1 périostite de la région claviculaire, 1 irido-choroïdite grave, survenue pendant la convalescence, et 2 hémorrhagies intestinales mortelles, telles sont les complications observées. (Une de nos malades présentait deux cataractes centrales, dont une fut extraite par kératotomie supérieure, après la convalescence, mais sans résultat favorable). 17 appartenaient au sexe masculin et 10 au sexe féminin: 1 malade avait 10 ans; 11 avaient de 16 à 20 ans; 11 de 21 à 30 ans; 3 de 32 à 40 ans; et 1 était âgé de 52 ans. — Laissant de côté 3 malades entrés en 1856, et en ajoutant ici 2 qui étaient encore en traitement au 31 décembre 1857, nous avons en *Janvier*: Cernier 3 malades (un frère et deux sœurs, dont la mère avait succombé à la maladie), et Colombier 1;—*Mai*: Locle 1;—*Juin:* St-Sulpice 1, Sagne 1; —*Juillet:* Chaux-de-Fonds 2; — *Août:* Neuchâtel 3, Grandchamp 1;— *Septembre:* Neuchâtel 3, St-Blaise 1, Noiraigue 1; — *Octobre:* Neuchâtel 2; — *Novembre:* Neuchâtel 3, Hauts-Geneveys 1, Locle 1;— et *Décembre:* Hauts-Geneveys 1. — Parmi les 11 malades venant de Neuchâtel, d'août à novembre, une était servante à l'hôpital même; il faudrait y joindre 3 malades qui contractèrent la fièvre typhoïde dans nos salles, et 1, convalescente à son arrivée, que nous avons inscrite comme anémie.

Une *fièvre atmosphérique* ou *éphémère*: la malade présenta, pendant son séjour, une inflammation du tympan, qui fut guérie.

Vingt-quatre *rhumatismes,* à savoir: quinze *rhumatismes articulaires aigus,* dont un simplement amélioré, la plupart traités avec succès par le sulfate de quinine, et cela malgré la présence dans un cas d'une péricardite

rhumatismale : un d'entre eux a contracté dans les salles une fièvre typhoïde, enrayée par la quinine à dose perturbatrice. — Cinq *rhumatismes musculaires vagues* ou *rhumatismes articulaires chroniques*, tous guéris : dans un des cas, l'origine première des douleurs était dûe à des tractions opérées par un médicastre pour la réduction d'une soi-disant luxation de l'humérus. — Quatre *rhumatismes musculaires localisés*, à savoir : 1 torticolis considérablement amélioré par la ténotomie sous-cutanée du muscle sterno-cléïdo-mastoïdien et des exercices orthopédiques : 2 pleurodynies rhumatismales ; et 1 lombago.

Un *tremblement mercuriel*, produit par un traitement hydrargyrique contre une affection cutanée, guéri par l'iodure de potassium et des gargarismes de chlorate de potasse.

Une *colique saturnine*, occasionnée par le minium, et guérie par l'iodure de potassium et par des bains sulfureux.

Trois *ictères*.

Deux *chloroses*

Six *anémies*, 4 guéries, 1 améliorée, et 1 renvoyée comme incurable : il s'agissait d'une affection consécutive à une dégénérescence graisseuse de foie, qui causa plus tard la mort du malade ; 2 des cas guéris étaient dûs à d'abondants épistaxis, chez des ivrognes, 1 était un convalescent de fièvre typhoïde.

Deux *scorbuts*, chez des ouvriers de chemin de fer, l'un guéri et l'autre mort.

Une *purpura* ou *maladie de Werlhoff*, également mortelle, et chez un mineur.

Trois *maladies de Bright*, l'une guérie, malgré qu'il eût présenté une encéphalopathie grave, traitée par des

affusions d'eau froide, les deux autres terminées par la mort, après laquelle on trouva comme complications des lésions du cerveau ou de ses méninges.

Un *marasme sénile*, qui nous évita de le renvoyer comme incurable, en s'évadant de l'hôpital.

Maladies des organes de l'innervation.

Quarante-neuf, avec 45 guérisons, 2 améliorations, tandis que 1 cas resta incurable, et que 1 autre mourut: 1 seule opération.

Sept *plaies à la tête*, toutes guéries, chez plusieurs desquelles on a dû pratiquer des points de suture, un des cas, produit par une rixe, fut compliqué de bronchite; dans un autre, nous opérâmes un entropion des deux paupières supérieures; enfin, dans un, il y avait une ecchymose de la paupière supérieure gauche.

Quatre *fractures du crâne*, l'une issue d'une tentative de suicide, avait été occasionnée par la décharge d'un fusil chargé à grenailles dans la bouche; le malade y succomba: les trois autres, qui guérirent, avaient été causées par un éclat de meule mise en mouvement, par une pierre, et par un instrument contondant.

Une *commotion cérébrale*, chez un couvreur tombé d'un toit d'environ 25 pieds de haut.

Une *congestion cérébrale* guérie.

Un *kyste du cervelet*, caractérisé surtout par du strabisme et une céphalalgie intense; renvoyée sans amélioration réelle, puisque la maladie (prise d'abord pour une céphalalgie hystérique) continua sa marche; cette fille revint à l'hôpital le 1er janvier 1858, et y mourut le lendemain.

Une *céphalée*, qui céda promptement à la quinine, malgré l'ancienneté de la céphalalgie ; plusieurs synéchies postérieures furent détruites en outre chez cette malade, par l'usage soutenu d'un fort collyre d'atropine.

Une *myélite aiguë*, guérie par l'application de moxas et l'usage interne d'iodure de potassium.

Une *commotion spinale*.

Une *plaie au dos*, coup de couteau qui avait rasé le côté droit de l'apophyse épineuse de la dixième vertèbre dorsale.

Deux *névralgies trifaciales*, guéries par le sulfate acide de quinine.

Trois *névralgies brachiales*, l'une venue deux fois, guéries toutes deux par le même remède : un des cas concernait une jeune fille âgée de 12 ans, qui ressentait aussi aux extrêmités inférieures de violentes douleurs névralgiques qui cédèrent les premières à l'alcaloïde en question ; cette belle cure s'est soutenue sans récidive. Tel ne fut pas le cas de l'autre, cette fille, âgée de 36 ans, s'étant présentée deux fois pour la même affection, la seconde, nous ajoutâmes au traitement interne des pansements avec la morphine.

Une *névralgie intercostale*.

Quatre *sciatiques*.

Sept *chorées*, ou plutôt 5 malades (3 masculins et 2 féminins), dont 2 reparurent comme récidives ; nous employâmes les 7 fois, la solution de Fowler à petites doses, avec succès ; toutefois, un malade, âgé de 37 ans, que nous avions guéri ainsi de son 6^{me} accès de chorée, étant revenu pour une nouvelle récidive, empêché de continuer chez lui l'emploi de ce médicament, nous eûmes recours avec le plus grand succès au tartre stibié

à haute dose : deux doses de 4 grains, à demi-heure de distance, répétées au bout d'une semaine, amenèrent une guérison rapide de cette affection extrêmement intense. — Nous renverrons pour le *tétanos*, aux plaies, une d'elles ayant été compliquée.

Treize *hystéries*, dont 6 franches et 7 chloro-hystéries, avec 11 succès et 2 améliorations ; suivant les cas, nous avons employé l'assa-fœtida, les ferrugineux, la solution de Fowler, la quinine.

Une *hypochondrie*, guérie, du moins momentanément; le malade présenta en outre une conjonctivite catarrhale.

Maladies des organes de la vision.

Elles nous amenèrent trente-quatre malades, dont 27 furent guéris, 3 améliorés, et 4 restèrent sans changement notable, et exigèrent 7 opérations.

Un cas de *corps étranger dans la cornée*, paillette métallique que nous dûmes extraire.

Quatre *ophthalmies traumatiques*, à savoir: 1 phlegmon oculaire, suivi de suppuration et de mortification de la cornée, avec cataracte traumatique de l'autre œil, chez un malade qui refusa de continuer à être traité à cet hôpital, quelque heureux qu'il eût dû être d'avoir échappé à la mort : il s'agissait d'un coup de mine ; — 1 kératite, produite par des éclats de pierre, et guérie ; — 1 irido-kératite, avec cause et succès identiques ; — 1 irido-choroïdite, suite d'une opération de cataracte à l'aiguille, chez un malade dont l'autre œil s'était atrophié, après l'extraction du cristallin également opaque: nous tentâmes en vain d'y remédier par la dilacération de la fausse-membrane et l'iridectomie, et ce malheu-

reux, qu'on nous avait adressé dans ce triste état, resta aveugle.

Trois *ophthalmies catarrhales*, 2 conjonctivites et 1 conjonctivo-kératite.

Quinze *ophthalmies scrofuleuses*, 13 conjonctivo-kératites et 2 kératites primitives, dont une considérablement améliorée quand le malade, déjà borgne, s'évada de l'hôpital; une des conjonctivo-kératites atteignait une jeune fille, qui présenta en outre des symptômes hystériques, qui cédèrent aussi à notre traitement.

Une *iritis* superficielle (séreuse), atteignant les deux yeux.

Une *irido-choroïdite chronique*, pour laquelle l'iridectomie pratiquée sur un des yeux, celui auquel il n'y avait rien à perdre, n'eut pas d'influence. Nous eûmes aussi un cas de cette maladie chez une convalescente de la fièvre typhoïde.

Un *onglet* soit *unyuis*, suite d'un ulcère traumatique de la cornée, qui avait été heurtée par un clou.

Deux *hypopions*, survenus chez le même individu, à la suite d'une ulcération interne de la cornée, soit la kératite à hypopion du professeur Roser (de Marbourg): la seconde fois, il fut guéri en outre d'une bronchite intercurrente.

Une *procidence de l'iris* au travers d'un ulcère de la cornée, chez une jeune fille scrofuleuse, qui avait perdu l'autre œil par la petite vérole; des instillations d'atropine réduisirent la hernie et sauvèrent l'œil.

Quatre *cataractes*, dont 2 séniles, opérées par kératotomie supérieure, l'une avec plein, l'autre sans succès, chacune à un œil seulement, et 2 traumatiques, l'une dûe à un fragment de capsule à tirer, considérablement

améliorée par une triple dilacération de la capsule, quand le malade nous quitta pour retourner travailler; l'autre, ancienne, enlevée par extraction linéaire, surtout dans un but cosmétique, la vision de cet œil étant très-faible par amblyopie concomittante. — Enfin nous avons eu deux autres opérations sur des malades entrés pour d'autres affections.

Une *amblyopie presbytique,* améliorée en 1856, pour laquelle après de nouveaux essais peu encourageants par les ferrugineux, nous eûmes recours avec plein succès à la solution de Fowler, l'affection nous paraissant entretenue par un état chloro-hystérique, qui céda complètement au traitement, à tel point que la gastralgie intense de cette jeune fille disparut tout-à-fait, et qu'elle reprit de l'embonpoint: c'était une horlogère, qui eut, sur notre recommandation, la sagesse de renoncer à cet état, si peu convenable pour elle.

En terminant cette catégorie, rappelons une double opération d'entropion et une de synéchies postérieures, dont nous avons dû parler ailleurs.

Maladies des organes de l'audition.

Une *plaie contuse à l'oreille*, produite, ainsi que des contusions à l'extrémité inférieure gauche, par un éboulement de terre, et guérie par quelques points de suture, est la seule affection de cette catégorie admise en 1857 à l'hôpital. — Nous avons déjà mentionné un cas d'inflammation du tympan, observée sur un malade, admis pour une fièvre atmosphérique.

Maladies des organes de la circulation.

Au nombre de huit, dont 4 guéries, 3 améliorées, et 1 restée incurable: 1 réclama une opération. C'étaient:

Trois *vices organiques du cœur*, dont 2 dûs à des péricardites rhumatismales ; 1 cas fut délivré d'un ascite, l'autre de nouvelles douleurs rhumatismales et d'une exacerbation dans les symptômes du cœur, le 3^{me} était et resta incurable.

Une *embolie*, observée *dans le cœur* d'un malade, chez lequel cet organe était également hypertrophié, mais à un faible degré, céda à l'emploi de la digitale, qui entraîna les caillots fibrineux dans le torrent de la circulation : une bronchite assez intense avait sans doute été la cause déterminante de l'embolie.

Un *anévrysme par anastomoses*, situé à la tête du tibia droit chez une jeune fille, nécessita l'amputation de la cuisse : il s'agissait d'une vaste poche, sans battements, remplie de caillots fibrineux, mais dans laquelle surgit une hémorrhagie capillaire à caractère artériel, dès qu'on eut enlevé les dits caillots ; une grande partie de la tête du tibia était détruite, sans avoir laissé d'autres traces de son ancienne existence que deux fragments osseux imperceptibles : l'os fit une saillie, qui nécessita la résection de son extrémité. Ce cas rare m'a été rappelé d'une manière saisissante par une malade que je vis avec le professeur Busch fils, à la clinique chirurgicale de Bonn : là aussi, tumeur sanguine sans battements, destruction partielle de la tête du tibia (dont je vis la préparation osseuse), nécessité d'une résection dans la suite. Ajoutons que notre malade est morte tout récemment à Serrières, et cela d'une tout autre affection.

Un cas de *varices* à une jambe, améliorées par l'application du bandage dit appareil anti-variqueux du D^{r} Lambossy (de Nyon).

Deux *lymphangites traumatiques*, l'une au bras, l'autre à la cuisse, toutes deux guéries, ainsi que celle qui survint pendant le traitement d'une inflammation de la main.

Maladies des organes de la respiration.

Des cinquante-un cas composant cette catégorie, 39 furent guéris, 4 améliorés, 2 nous quittèrent sans soulagement, et 6 moururent, dont 3 phthisiques et 2 broncho-pneumonies chroniques : 2 d'entre eux seulement subirent des opérations.

Une *plaie contuse à la narine*, occasionnée par un chien, et guérie par quelques points de suture.

Une *nécrose des os du nez*, d'origine syphilitique, guérie par l'extraction des séquestres mobiles, qui appartenaient à divers os.

Un *polype muqueux des fosses nasales*, guéri par arrachement : c'était une récidive.

Deux *thyroïdites*, ou plutôt *goîtres enflammés*, tous deux en suppuration ; l'une était très-améliorée, à la suite d'une ponction avec un troicart, quand le malade exigea sa sortie ; le second cas est trop intéressant, pour ne pas mériter d'être relaté avec quelques détails. C'était une jeune fille, de 21 ans, dont le goître enkysté avait présenté une suppuration partielle, avant la complète cessation de laquelle elle fut atteinte, dans notre hôpital, d'une fièvre typhoïde, qui provoqua une nouvelle suppuration plus intense que la première, laquelle produisit l'atrophie de tous les kystes composant le goître et en amena ainsi une guérison aussi complète qu'inattendue.

Six *contusions à la poitrine*.

Un *enchondrôme des côtes* fut opéré par résection, mais se reproduisit, et doit avoir causé plus tard la mort du malade : la tumeur atteignait une taille volumineuse, et était ossifiée sur plusieurs points.

Une *fracture d'une côte,* seul accident qu'eût causé à un homme âgé de 61 ans, un char chargé de 6 personnes, qui lui avait passé sur le corps, après qu'il avait eu le malheur d'en tomber.

Une *carie du sternum*, affection scrofuleuse, améliorée par un long traitement général et local, puis envoyée aux bains de Schinznach.

Une *coqueluche,* chez un homme âgé de 33 ans.

Trois *bronchites aiguës*, guéries : un des cas concernait une personne atteinte d'un vice organique du cœur.

Trois *bronchites chroniques,* guéries : dans un des cas, nous avons appliqué au malade le bandage Lambossy pour des varices.

Deux *broncho-pneumonies chroniques*, l'une compliquée d'œdème des poumons, détermina de l'ascite, de l'anasarque et un œdème des méninges ; le malade mourut ; l'autre, jointe à de l'emphysème des poumons, à une hypertrophie peu considérable du cœur et à une dégénérescence graisseuse du foie, occasionna également une hydropisie mortelle.

Vingt-deux *pneumonies,* dont une seule terminée par la mort : il s'agissait d'une pleuro-pneumonie terminée par empyème : de 3 autres cas survenus à l'hôpital, 1 de pneumonie sénile mourut aussi. Citons encore comme complications de pneumonies, un emphysème et une hypertrophie du cœur ; des délires intenses furent aussi observés. Le nombre remarquable de cette affection, généralement peu fréquente dans notre service nosocomial,

nous excusera sans doute d'entrer dans quelques détails statistiques au sujet de ces 22 malades. Quant aux sexes, nous trouvons 19 hommes et seulement 3 femmes: 3 avaient de 16 à 18 ans, 2 de 22 à 24, 2 de 26 à 29, 2 de 35 à 36, 2 de 42 à 43, 4 de 47 à 50, 4 de 52 à 54, 1 avait 55 ans, 1-62, et 1-80; soit, en formant des groupes de 15 en 15 ans, 7 de 16 à 30 ans, 4 de 31 à 45, 9 de 46 à 60, 1 de 61 à 75 ans, et 1 enfin 80 (c'était une femme; les deux autres étaient âgées de 18 et de 47 ans; toutes trois habitaient Neuchâtel, où elles tombèrent malades respectivement en mai, avril et mars). La répartition des mois, et plus encore des saisons, est bien remarquable: en effet nous eûmes 1 cas en janvier (Boudry), 1 en février (Neuchâtel), 7 en mars (4 à Neuchâtel, 1 à Rochefort, 1 aux Hauts-Geneveys, et 1 ambulant), 4 en avril (Neuchâtel, Coudre, Chaumont et ambulant), 5 en mai (Neuchâtel 2, Chaumont, Locle et Verrières, chacun 1), 2 en juin (Fenin et Jonchère), 1 en juillet et 1 en août, (tous deux aux Geneveys-sur-Coffrane); en d'autres termes le trimestre du printemps présente à lui seul 16 cas, dont 10 dans le Vignoble, y compris les ambulants qui y tombèrent malades, celui d'été n'en a que 4, dont aucun dans le Vignoble, celui d'automne aucun, tandis que les 2 observés en hiver, venaient du Vignoble: d'où nous pouvons conclure que dans une année sèche et chaude, comme la précédente (1857), c'est de beaucoup le printemps qui est le plus favorable à la production des pneumonies, dont quelques cas anticipent cette saison dans les parties basses de notre canton, tandis qu'en s'élevant, on en retrouve un certain nombre en été; avec les grandes chaleurs on les voit disparaître. Enfin, il n'est pas sans intérêt de

dire que de nos 22 pneumonies, 16 étaient à droite (2 au sommet, les autres à la base), et 6 seulement à gauche (1 de la totalité de ce poumon, 1 du sommet et 4 de la base). Rappelons qu'en 1855 nous n'en avions eu que 8 cas, dont deux doubles, et avec un seul décès, et en 1856, 6 cas, sans décès. — Pendant l'année écoulée, nous avons employé l'acétate de plomb opiacé, la digitale à haute dose, les préparations stibiées, ou le nitre, selon les cas.

Un *épanchement pleurétique*, dont le porteur voulut absolument partir avant son entier rétablissement.

Cinq *tuberculoses pulmonaires*, donnant 1 seule amélioration, 1 renvoyée sans résultats, et 3 décès, chez des malades trop près de leur mort pour qu'il eût été possible de leur appliquer, sans inhumanité, le règlement des admissions de l'établissement : un d'entre eux avait quelques ulcérations tuberculeuses des intestins, et un autre, une rate hypertrophiée et friable.

Maladies des organes de la digestion.

Sur quarante-un malades, nous avons eu 35 guérisons, 2 améliorations, 1 état non changé par le traitement et 3 décès; 5 subirent des opérations.

Un *cancroïde des lèvres* (épithélioma), développé surtout à la lèvre inférieure et moins à la supérieure, du côté gauche : les tissus malades furent enlevés et une chéïloplastie pratiquée aux dépens des parties inférieures de la joue; un léger prolongement de la commissure gauche n'altère pas le succès; nous avons tout lieu d'espérer qu'il n'y aura pas de récidive, deux érysipèles survenus successivement à la jambe gauche, siége d'an-

ciens ulcères, ayant beaucoup prolongé son séjour à l'hôpital, et par là, la constatation du résultat obtenu.

Un *phlegmon à la joue.*

Une *contusion à la face:* chute du haut d'une grange pendant un accès de somnambulisme : le pied gauche était aussi contusionné.

Deux *brûlures à la face:* une boîte à poudre qui prit feu, causa ces deux accidents ; un de ces malheureux avait en outre, des brûlures aux quatre extrémités, l'autre au bras gauche et au dos.

Une *parotite.*

Une *périostite du maxillaire supérieur,* guérie par une incision suivie d'injections : cette malade avait en outre, une paraplégie incomplète, qui céda à l'application d'un pessaire, l'abaissement de l'utérus étant la seule cause de cet état paralytique.

Deux *stomatites,* guéries par le chlorate de potasse.

Une *angine catarrhale.*

Une *contusion à l'épigastre.*

Sept *gastricismes* soit *embarras gastriques:* le séjour d'un de ces malades fut prolongé par une parotite survenue à l'hôpital ; un autre était en outre hypochondriaque.

Une *gastrite,* dont le malade fut guéri ainsi que de la gale.

Quatre *entérites muqueuses* (catarrhe intestinal, diarrhée atonique), guéries, quoique deux fussent des états chroniques : dans un cas, le chlorure de sodium, et dans un autre, l'iodure de fer, eurent les honneurs du succès.

Deux *périty phlites*, l'une fort améliorée par un long traitement, quand le malade exigea sa sortie ; l'autre guérie par l'ouverture d'un abcès qui s'était formé.

Sept *gastralgies*, d'origines très-variées, mais toutes guéries : dans un cas, des vomissements chroniques cédèrent rapidement à l'emploi d'une décoction de quinquina ; dans un second, le pyrosis d'un ivrogne ne put être guéri que par l'usage de doses journalières d'esprit de vin masqué par d'autres remèdes ; un changement dans la nourriture suffit à un troisième.

Un *helminthiasis :* la fougère mâle débarrassa ce malade de son botryocéphale.

Deux *hernies inguinales*, l'une opérée avec succès, malgré des adhérences anciennes, qui avaient rendu la herniotomie extrêmement laborieuse, la formation d'une poche suppurante dans les parois musculaires de l'abdomen, et les imprudences du malade, marchand juif, âgé de 57 ans ; l'autre, réduite par le taxis après un bain tiède prolongé, chez un ancien gendarme, âgé de 76 ans, qui fut pris dans son lit d'une pneumonie sénile, qui emmena rapidement ce vieillard, d'ailleurs affecté d'un ancien vice organique du cœur.

Une *hernie crurale*, opérée avec un pronostic très-défavorable, sur la demande formelle de la malade et de ses parents, bien que l'étranglement remontât à 5 jours et que les tégumens, en fussent déjà bleuâtres ; et pourtant rien n'eût retardé la guérison, sans une pneumonie du côté droit, également survenue dans nos chambres, mais terminée par résolution.

Un *squirrhe du rectum*, guéri momentanément par une 3^{me} opération.

Deux *squirrhes du pylore :* il s'agit de deux malades qui vomissaient journellement des sarcines, lors de leur entrée à l'hôpital. L'emploi de l'extrait de belladone, joint au magistère de bismuth et à la magnésie blanche, et à un régime animalisé, eut un très-bon résultat sur le

premier, horloger, âgé de 50 ans, qui ne vomit que 3 fois pendant les 52 jours qu'il passa à l'hôpital ; mais il voulut le quitter, et après avoir négligé quelque temps nos prescriptions, fut repris des mêmes vomissements, qui ne cédèrent plus et causèrent sa mort, quelques semaines après qu'il eût quitté cette maison : un épaississement des parois du pylore, tel que cette paroi était réduite au diamètre d'une plume de corbeau, fut constaté à l'autopsie cadavérique : le sang était d'un brun-foncé, couleur que présentait la rate ainsi que le foie, qui étaient comme gorgés de sang. L'autre malade, gypseur, âgé de 53 ans, domicilié également à Neuchâtel, ne voulut se plier à aucun régime, prétendit que les poudres détaillées ci-dessus augmentaient ses vomissements, et exigea sa sortie : il souffrit encore longtemps en ville, et y mourut assez longtemps après son départ.

Une *dégénérescense graisseuse du foie :* affection tuberculeuse, aussi caractérisée au poumon droit, aux reins, à l'intestin grêle et dans le colon, avec résidus d'une ancienne péritonite, et exsudation pleurétique récente, lésions constatées par l'autopsie, le malade en étant mort à l'hôpital.

Une *péritonite tuberculeuse,* également cause du décès d'un jeune homme, qui avait en outre une tuberculose des poumons.

Maladies des organes génito-urinaires.

Au nombre de treize, dont 10 guéries, 1 améliorée et 2 renvoyées comme incurables : 2 ont subi des opérations.

Une *fistule uréthrale,* suite d'un coup de pied au scrotum, guérie par des cautérisations répétées avec le nitrate d'argent.

Un *varicocèle* double, opéré avec succès par la méthode de Vidal (de Cassis).

Un *hydrocèle double*, guéri par ponction et injection de chloroforme, opérations successivement pratiquées de l'un et l'autre côtés.

Un *carcinome du testicule*, non opéré, à cause de la présence d'autres tumeurs cancéreuses dans l'abdomen.

Un *carcinome d'un ovaire et de l'utérus*, également non opérable.

Un *carcinome du sein*, guéri par l'application de pâte de zinc et l'usage d'extrait de ciguë.

Trois *mastites*, guéries : l'une était plutôt une périmastite, la suppuration étant située au-dessous de la glande mammaire gauche, en dehors de toute grossesse ou lactation ; le traitement en fut fort long ; dans les deux autres il y eut aussi une suppuration, qui cessa sous l'emploi de mèches imbibées d'une solution de sublimé.

Deux *métrites aiguës*, guéries : l'une eut des hémorrhagies utérines, qui prolongèrent beaucoup son séjour à l'hôpital ; chez l'autre, nous nous sommes bien trouvé de l'iodure de potassium à l'intérieur et de bains.

Une *rétroflexion de la matrice*, trop ancienne pour être complètement réduite, mais fort améliorée : elle occasionnait à la malade une hémiplégie incomplète, qui cessa.

Une *rétention des règles*, simulant une grossesse : guérie.

Maladies des organes locomoteurs.

Sur les cent cinquante-deux malades qui appartiennent à cette division, 136 partirent guéris, 8 améliorés,

1 sans changement favorable, et 7 moururent à l'hôpital. Le nombre des opérations qu'ils subirent, fut de 14.

Cinq *luxations*, à savoir : 3 de l'humérus, dont une qui ne put être réduite qu'après l'emploi d'un bain tiède prolongé ; une survenue par une chute faite en déchargeant un sac d'un bateau au rivage ; et la dernière, provenant d'un éboulement de tuf, qui avait en même temps fracturé l'os pubis du malade, qui n'en guérit pas moins des deux lésions ; 1 du radius, compliquée de fracture du cubitus, accident remontant à plusieurs jours, où l'on dut être heureux d'obtenir une guérison par ankylose du coude ; et 1 de l'index, accompagnée de fracture d'une des phalanges, et qui nécessita la désarticulation du doigt.

Vingt-six *fractures*, outre les deux qui accompagnaient des luxations, à savoir : 1 de la clavicule ; 1 des deux os des deux avant-bras, survenue à la suite d'une chute de 30 pieds de haut, et qui nécessita l'amputation du bras gauche, suivie d'hémorrhagies graves ; 2 du cubitus, l'une occasionnée par une chute d'un arbre sur la main ; l'autre, d'un bateau, était située droit au-dessous de l'olécrane ; 3 du radius, dont une très-rapprochée de l'articulation, fruit d'une chute sur la main, une accompagnée de plaies contuses à la face, survenue en tombant d'un char qui avait ensuite traîné cet individu, et la troisième, suite de coups portés avec une barre de fer ; 7 du fémur, à savoir : deux du col de cet os, dont une provenait d'une chute sur la hanche, le malade n'étant tombé que de sa hauteur ; une incomplète du grand trochanter ; quatre du corps du fémur, une accompagnée de fracture du péroné de l'autre côté et de trois côtes, et survenue chez un individu qu'une chute de

char avait précipité en bas d'un talus, une compliquée d'hydropisie du genou qui resta faible, et deux chez lesquelles les courroies de l'appareil de Hagedorn-Dzondi déterminèrent une ulcération du talon, qui prolongea beaucoup le séjour des malades à l'hôpital; chez un des deux, il y eut en outre un raccourcissement assez notable, tandis que l'autre contracta une fièvre typhoïde, à la fin de laquelle survinrent plusieurs abcès en divers points du corps; 1 de la rotule, transversale, guérie par un bandage unissant fixé au moyen de collodion; 8 des deux os de la jambe, dont deux suivies de mort, l'une par pyémie, l'autre compliquée d'une gangrène qui se reproduisit après l'amputation, cas à l'autopsie duquel on trouva une thrombose de la veine crurale; une accompagnée de fracture du péroné de l'autre jambe, provenant d'une chute d'un troisième étage; des cinq autres, trois méritent d'être mentionnées pour la cause qui les produisit (éboulement de terre, — jambe prise dans une roue de char, — rixe); de plus, la dernière citée était compliquée d'une plaie à travers laquelle faisait saillie un fragment du tibia taillé en biseau; 2 du péroné, l'une occasionnée par un billon lancé dans un chable, l'autre qui guérit, bien que le malade se fût souvent levé avec son bandage plâtré; enfin 1 d'une phalange du gros orteil, chez laquelle une gangrène concomittante nécessita la désarticulation de l'orteil. En résumé, de ces 26 fractures, 3 nécessitèrent des opérations, et 2 moururent, l'un de pyémie et l'autre de gangrène. Nous avons eu souvent recours pour nos fracturés à des bandages plâtrés, pratiqués d'après les indications de divers chirurgiens (MM. Venloo, actuellement à Bois-le-Duc, B. Langenbeck, de Berlin, et Demme,

de Berne), et avons eu lieu de nous en louer : dans un des cas, comme nous l'avons dit, le malade eut beau se lever avec son bandage plâtré, à réitérées fois, la consolidation régulière n'en eut pas moins lieu.—Il n'est pas sans intérêt de remarquer combien les luxations et les fractures ont augmenté dans notre service, à mesure que les travaux de nos voies ferrées avancent; ainsi, depuis 1855, les premières ont successivement présenté les chiffres de 1 ; 3; 5; et les dernières, ceux de 12; 20; 26. D'un autre côté, le nombre des plaies, des contusions et des entorses, n'en a pas été augmenté, peut-être parce que les accidents graves nous sont plus généralement envoyés par les deux compagnies, qui font souvent soigner sur place ou dans les hôpitaux locaux, les cas moins sérieux.

Vingt-quatre *plaies,* dont 1 à l'avant-bras, 3 à la main, 7 à des doigts, 2 au genou, 5 à la jambe, 5 au pied, et 1 à un orteil : plusieurs d'entre elles présentèrent de l'intérêt.—Tel fut le cas, de la seule d'entre elles dont l'issue ait été fâcheuse : un jeune homme de 17 ans, (n° 321) étant occupé à ramasser des pommes de terre dans le champ de son père, avança imprudemment la main pour en enlever une qu'oubliait le journalier qui était à côté de lui, et eut la main percée d'un cou de houe : le tétanos se déclara, et entraîna la mort du malade, malgré la cautérisation énergique de la plaie avec le fer rouge, l'emploi d'opium à hautes doses, et l'anesthésie par le chloroforme répétée à chaque nouvel accès : une déchirure incomplète du nerf ulnaire vers l'origine du petit doigt, fut sans doute la cause de cette complication fatale de la plaie. — Une plaie occasionnée par un couteau tombé sur le pied (n° 102), aurait pu avoir

les mêmes suites, ce qui n'eut heureusement pas lieu. — Les deux cas dont la terminaison fut le plus réjouissante, vu la gravité de la lésion, sont relatifs à des coups de hache, dont l'un avait pénétré dans l'articulation du genou (n° 355) : des points de suture immédiatement appliqués lors de l'arrivée du malade, eurent les plus heureux effets ; l'autre (n° 17), datant d'un mois lors de l'entrée, avait porté sur le côté externe du genou, et ne laissa d'autre suite qu'un peu de roideur de l'articulation. — Un imprudent s'étant trop approché d'une scie circulaire en mouvement, en fut atteint à l'avant-bras (n° 398), plaie grave et étendue, qui fut guérie par première intension ; dans un autre cas (n° 76), il y avait eu un coup de scie à travers le cinquième os métacarpien. — Un coup de hache à la jambe (n° 362) ; une plaie au pouce occasionnée par un rabot (n° 288) ; une coupure à l'index (n° 106), et une au pied (n° 277), produites par des morceaux de verre ; une plaie à la jambe, causée par la roue d'un char, dont était tombé un domestique (n° 366) ; sont des cas intéressants au point de vue de la cause déterminante. — Dans un autre cas, également produit par une roue de char qui avait passé sur le talon d'une servante (n° 280), survint une lymphangite grave, terminée par résolution. — Un coup de marteau sur le doigt annulaire (n° 397), rendit nécessaire l'avulsion de l'ongle, petite opération que nous pratiquâmes encore dans deux autres cas (n^{os} 57 et 128). — Dans un autre, la première phalange du pouce ayant été amputée dans un accident (n° 67), la guérison n'eut lieu que lentement, comme cela arrive toutes les fois qu'un moignon ne peut être recouvert de peau. — Une plaie au pied, causée par un cheval, fut compliquée d'un delirium tremens

(n° 399), qui céda rapidement au calomel à petites doses, mode de médication trop peu employé, et qui nous a rendu de bien meilleurs services que l'opium. — Une seule de nos plaies se compliqua de gangrène : c'était un maçon (n° 305), qui était tombé d'un échaffaudage en portant une pierre, et s'était fait une plaie contuse à la jambe, et une autre petite entre le pouce et l'index : le tissu cellulaire voisin de la première se détacha par mortification, ce qui prolongea beaucoup le traitement.

Dix *contusions*, dont 2 à l'épaule, 1 à l'avant-bras, 1 à la région lombaire, 3 à la hanche, 1 au genou, 1 à la jambe et 1 au pied. — La plus grave est une de celles de la hanche, qui fut en outre compliquée par une dysenterie (n° 383) : après trois mois de séjour à l'hôpital, le malade n'était pas encore complètement guéri, quand il exigea sa sortie, qui nous eût davantage affligé dans son intérêt, sans les désagréments de toute nature qu'il savait causer par sa conduite. — Une autre contusion à la hanche (n° 58), avait été prise pour une fracture du col du fémur ; et la dernière avait été causée par un wagon attelé d'un cheval, qui avait renversé un ouvrier (n° 263). — A côté d'une contusion à la jambe (n° 299) provenant d'une chute d'un arbre, la seule qui mérite encore d'être signalée, en est une à l'avant-bras (n° 276), chez une femme de 40 ans, qui contracta dans nos salles une pneumonie du sommet, après la guérison de laquelle elle demanda d'être opérée d'une loupe du cuir chevelu, double cause de prolongation de son traitement.

Six *entorses*, dont 3 au poignet, 1 au genou et 2 au coude-pied. Celle au genou était la suite de la chute d'un sac contre cette articulation, que nous dûmes maintenir dans l'immobilité (n° 169) ; une de celles du coude-

pied (n° 346) fut guérie par l'usage du bandage plâtré ; enfin, la même application amena de l'amélioration dans l'état d'une entorse du poignet (n° 453), où l'on avait un déplacement d'un des os du carpe, un certain degré d'atrophie, et surtout des douleurs qui disparurent sous l'appareil en gypse.

Une *psoïte*, parvenue à l'état de suppuration, et néanmoins guérie.

Vingt-trois *inflammations*, tant superficielles que phlegmoneuses, toutes guéries, à savoir : 1 d'un moignon de jambe, déterminée par une jambe de bois mal faite ; 3 du pied, dont une, fort légère du reste, les intéressait tous deux ; 2 des tendons de l'avant-bras, dont une provenait d'une chute sur la main ; 1 de ceux de l'index, suite d'une piqûre ; 1 au poignet droit, siégeant dans le tissu cellulaire qui entoure les gaînes tendineuses, à la surface volaire de cette partie, avait nécessité une incision cruciale ; 4 de la main dont une compliquée d'une lymphangite de tout l'avant-bras, guérie par des badigeonnages de teinture d'iode pure, et dont deux nécessitèrent des incisions profondes ; et 11 panaris, tant superficiels que profonds, dont plusieurs assez négligés, pour qu'il ait été nécessaire, chez trois, d'extraire un ou plusieurs fragments nécrosés, chez un, de désarticuler le doigt, et chez un troisième, que le bout du doigt s'éliminât par gangrène ; tandis qu'un autre cas, présenté par une fille chlorotique, était accompagné d'un bubon axillaire sympathique.

Sept *abcès*, terminaisons d'inflammation à joindre à la catégorie précédente, dont : 1 au bras, 1 à l'avant-bras, dont le porteur fut bientôt pris de violents frissons et mourut de pyémie ; 3 à la main ; 1 pré-rotulien ; et

1 cas d'abcès profonds, de l'extrémité inférieure, qui nécessitèrent des incisions multiples, qui n'empêchèrent pas la mort de la malade, chez laquelle on trouva des thrombus dans la veine crurale.

Trois *périostites*: 2 du tibia, l'une scrofuleuse, l'autre syphilitique; et 1 au pied droit, ayant nécessité des incisions.

Huit *arthrocaces*, ou leurs suites, à savoir: 1 omarthrocace, guérie par l'application du fer rouge et l'huile de morue; — 1 olénarthrocace; — 1 chirarthrocace, où le second os métacarpien était surtout intéressé, améliorée, quand le malade voulut partir pour retourner auprès de sa famille; — 3 suites de coxarthrocace, c'est-à-dire une luxation spontanée du fémur, chez une jeune fille précédemment guérie de sa coxalgie à l'hôpital, mais tellement négligée dès-lors, qu'on n'avait fait demander un médecin, qu'après que le déboitement avait eu lieu: un long traitement, tant général et antiscrofuleux que local, l'a mise en état d'aller faire aux bains de Bade (en Argovie), une cure, au retour de laquelle les fistules étaient en bonne voie de guérison; un abcès froid à la cuisse, suite éloignée d'une ancienne coxarthrocace: nous le renvoyâmes amélioré, en insistant aussi sur une cure thermale; enfin une petite fille, de 8 ans, présentait une ancienne claudication incurable, reste d'une vieille coxalgie, dont elle ne souffrait plus; — 2 gonarthrocaces, l'une, récidive, mise en état de retourner aux bains de Lavey (Vaud), où il s'était guéri la première fois; l'autre guérie.

Quatre *nécroses*: 1 de l'humérus, chez un jeune homme de 19 ans, qui avait présenté précédemment une affection analogue au talon droit, dont il avait extrait

lui-même un séquestre, et qui pourtant n'était sous l'influence, ni d'une diathèse scrofuleuse, ni d'une syphilitique : nous le renvoyâmes fort amélioré, mais sans attendre l'élimination du séquestre, qui n'était pas encore mobile ; 2 d'un métacarpien, chez une desquelles la nécrose atteignait aussi le doigt, qui dut être amputé et le métacarpien réséqué ; 1 d'une phalangette, guérie par l'élimination de la partie nécrosée.

Deux *ankyloses* : 1 de l'épaule, consécutive à une luxation ou à une fracture de l'humérus, survenue pendant un incendie, ainsi qu'une fracture de l'omoplate et d'une côte ; son état fut amélioré, essentiellement par des exercices gymnastiques du bras ; 1 d'un doigt, suite d'une ancienne nécrose, guérie par amputation.

Vingt-six *ulcères*, à savoir : 17 ulcères variqueux de la jambe ; chez un d'entre eux nous eûmes une bronchite intercurrente, et chez un autre, nous fîmes passer le ver solitaire qui, chose singulière, appartenait au *Tœnia Solium*, bien que l'individu eût toujours habité la Suisse, où il est remplacé, comme on le sait, par le *Botryocephalus latus ;* deux de ces malades subirent des opérations, un ayant désiré être débarrassé d'un goître volumineux qui gênait considérablement la respiration, opération qui eut lieu et qui présentait de bonnes apparences, quand la gangrène envahit la plaie, et enleva le malade ; chez un autre, opéré à droite de la cataracte par réclinaison, mais avec un insuccès définitif, nous pratiquâmes l'extraction de la cataracte dure de l'œil gauche par kératotomie supérieure, ce qui donna un demi-succès, qu'il fallut compléter, par celle de la pupille artificielle par iridectomie ; — 4 ulcères atoniques à la jambe, tous quatre guéris, l'un, en outre, d'une ophthalmie scrofuleuse intercurrente, sans parler d'une

bronchite chronique, qui fut améliorée par notre traitement: pour cette forme d'ulcères, et pour la précédente, nous avons continué à nous servir avec grand avantage d'applications de charpie trempée dans une solution de sublimé, mode de pansement qui, joint au repos, nous a réussi dans presque tous les cas, et a l'avantage de beaucoup diminuer l'odeur que répandent sans cela les ulcères;— 3 ulcères dartreux à la jambe; cette forme, suite de diverses affections cutanées, entre autres de l'eczème, de l'impetigo, de l'herpès, a été guérie, dans nos trois cas, par le soufre à l'intérieur, et une pommade au sulfate ferreux à l'extérieur; — 2 ulcères scrofuleux, l'un à la jambe et l'autre au pied: le premier chez une jeune fille appartenant à une famille très-scrofuleuse, fut guérie par les antiscrofuleux, le sublimé en solution, et plus tard le sulfate de fer en pommade, à l'extérieur; elle eut en outre des symptômes bien tranchés d'hystérie, qui cédèrent aussi à notre traitement: il n'y a pas eu de récidive, quoiqu'il y ait un an qu'elle nous a quitté; le second cas concernait un homme de 22 ans, et était compliqué par la présence de tubercules cutanés au même pied et d'une adénite en suppuration, au cou: il fut aussi guéri; mais ce furent deux traitements d'environ 100 jours en moyenne.

Une *gangrène au pied :* c'était un vieillard âgé de 71 ans, chez lequel un ancien ulcère était devenu gangréneux; l'articulation était ouverte lors de son arrivée, aussi n'eûmes-nous d'autre ressource que l'amputation de la jambe, qui ne parvint pas à sauver les jours du malade: les deux artères crurales présentaient de nombreuses plaques athéromateuses.

Quatre *congélations*, également réparties entre les mains et les pieds, et toutes survenues en février: au-

cune n'exigea d'opération, et dans un des cas, nous obtînmes en outre la guérison d'une chloro-hystérie, déjà traitée en 1856 à cet hôpital.

Deux *brûlures*, l'une au pied, chez une servante, qui s'était échaudée avec de l'eau bouillante, l'autre aux cuisses, puis, à un plus faible degré, aux joues, au menton, à la moitié antérieure du cou et aux deux poignets, chez une jeune fille, peu développée intellectuellement, dont les vêtements avaient pris feu, tandis qu'elle goûtait une soupe qui cuisait : le traitement fut fort long, et sa mère l'emmena avant l'entière guérison chez elle, où les résultats finaux traînèrent beaucoup plus en longueur, que ce n'eût été le cas, sans cela.

Maladies cutanées.

Dix-sept cas peuvent être rangés sous cette dénomination : sur ce chiffre, 13 furent guéris, 3 améliorés, et 1 mourut.

Un cas de *brûlure générale* : quand la combustion a atteint un tiers du corps, ou plus, il ne peut guère être question de la regarder comme une affection locale, et la vie est rarement possible, parce que la peau ne peut plus remplir ses importantes fonctions. Le dernier fait de la précédente catégorie se rapprochait déjà de ces conditions ; celui-ci survint aussi au moyen d'une robe qui s'alluma, chez une jeune fille qui se trouvait sur un char qui prit feu ; dans ce cas, nous eûmes sous les yeux douze jours d'affreuses souffrances, auxquelles la mort mit enfin un terme.

Un cas de *furoncles* à la nuque.

Un *prurigo*.

Un *herpès*, siégeant essentiellement au dos, malade

également guéri de symptômes dyspeptiques et d'une bronchite sub-aiguë.

Dix *eczèmes*, dont 8 simples et 2 impétigineux : deux furent simplement améliorés, dont un nous quitta contre notre gré : un des dix était accompagné d'un abcès au bras ; chez un autre, il se montra pendant le traitement une périostite de la tubérosité occipitale gauche, qui se termina heureusement par suppuration.

Un *mentagra*, guéri, essentiellement par des cautérisations avec l'acide nitrique.

Un *psoriasis*, accompagné d'une adénite à la cuisse gauche, probablement d'origine syphilitique, dont le porteur nous quitta au bout de 16 jours, découragé de n'être pas encore guéri.

Une *gale*, envoyée sous une autre dénomination, et guérie par la méthode belge, qui nous réussit également dans un autre cas, mentionné parmi les gastrites.

Tel est, Messieurs, le résumé annuel de la pratique de cet hôpital, que j'étais appelé à vous présenter. Vous me permettrez d'y joindre des remercîments particuliers à mes confrères, les D^rs^ Léopold Reynier père et Barrelet, qui ont bien voulu me seconder dans les opérations les plus graves ; à mes internes successifs, Messieurs les D^rs^ Max Küchler (de Giessen), Ernest Reynier fils (de Neuchâtel), et Henri Schærer (de Wædenschwyl), ainsi qu'à MM. Virchaux, étudiant en médecine (de Saint-Blaise), et le D^r^ F. de Pury, (de Neuchâtel), qui ont consenti à m'aider, alors que le D^r^ Ernest Reynier en était empêché par une fièvre typhoïde, qu'il avait ramenée de Vienne. Le personnel de nos sœurs hospitalières a subi des changements assez considérables, à la suite du

décès de la sœur Mornex, qui, quoique arrivée à occuper notre place de retraite, aidait encore de son activité la petite communauté, qui a perdu deux de ses membres en six mois. Mon précédent rapport vous a déjà rendus attentifs à la répartition de nos cinquante lits entre deux sœurs, chargées chacune de vingt-cinq, changement qui a eu lieu en 1857, et de l'utilité duquel nous n'avons pas été le seul à nous apercevoir.

A l'heure qu'il est, notre salle d'opérations, à la visite de laquelle vous voudrez bien accorder quelques instants, est venue remplir une lacune, qu'il suffisait de vous signaler, pour que vous vous empressassiez de la remplir, et vous pourrez voir, de quelle ressource elle doit nous être pour les cas chirurgicaux, et combien elle remplit son but par sa position centrale, et pourtant suffisamment isolée, et par son bel éclairage. Si, pour le moment, nous avons dû céder aux ouvriers les salles VI et VII, et tâcher de suppléer à leur manque, en transformant en chambre provisoire, un corridor chauffable, vous savez que nous avons tout lieu d'espérer que grâce à la générosité de feu Madame Grieninger et aux changements que vous avez faits dans la répartition de la portion existante de l'aile occupée par les femmes, nous pourrons avoir, dès le mois d'octobre, une dizaine de lits de plus. Voilà, Messieurs, bien des motifs de bénir de plus en plus la mémoire du fondateur de cet établissement charitable, dont la bienfaisance est devenue contagieuse, non-seulement pour sa famille et ses concitoyens, mais même pour des étrangers. Que Celui qui leur a inspiré à tous cette preuve d'amour pour leur prochain malade, continue à veiller sur l'hôpital Pourtalès et à le bénir !